Printemps 2009-2010

L2 informatique

Généralités

- Responsable pédagogique du L2 Informatique :

Stella MARC-ZWECKER

e-mail : stella@unistra.fr
bureau : 304
page web : **http://dpt-info.u-strasbg.fr/~stella/**
Rubrique « L2 informatique »

Généralités

- Scolarité

  1er étage du bâtiment de l'UFR Math-Info
  Delphine CIRK

- Informations

  Site internet : http://mathinfo.unistra.fr/
  Rubrique « Espace étudiants »

- Enseignants

  Bureaux au 3ème étage
  Adresses e-mail : *nomdefamille*@dpt-info.u-strasbg.fr

Généralités

- Services aux étudiants

  CROUS (Logement, Restauration, Culture, etc.)
  → http://crous-strasbourg.cnous.fr/
  → 1, quai du maire Dietrich

  SIOE (Information – Orientation – Emploi)
  → bâtiment Le Bel

  BVE (Bureau de la Vie Etudiante)
  → http://bve.u-strasbg.fr/

- **Livret pédagogique**
  à retirer à la scolarité → informations INDISPENSABLES !

Inscriptions

- 2 inscriptions :
  - inscription administrative
    - » celle où l'on paye et reçoit sa carte d'étudiant
    - » pour que l'UdS vous connaisse en tant qu'étudiant
    - » jusque **mi-octobre**
  - inscription pédagogique
    - » celle où l'on rend le contrat pédagogique pour s'inscrire aux examens
    - » pour que la scolarité vous répertorie pour chaque examen
    - » contrat à rendre **très rapidement** afin que l'on puisse faire les groupes de TP et connaître les effectifs des options

Contrat Pédagogique

- Contrat avec engagement de parcours pour la <u>période de printemps 09-10</u>

→ à remplir et signer urgemment à avec la responsable de filière

→ première page à remplir et rendre à la scolarité

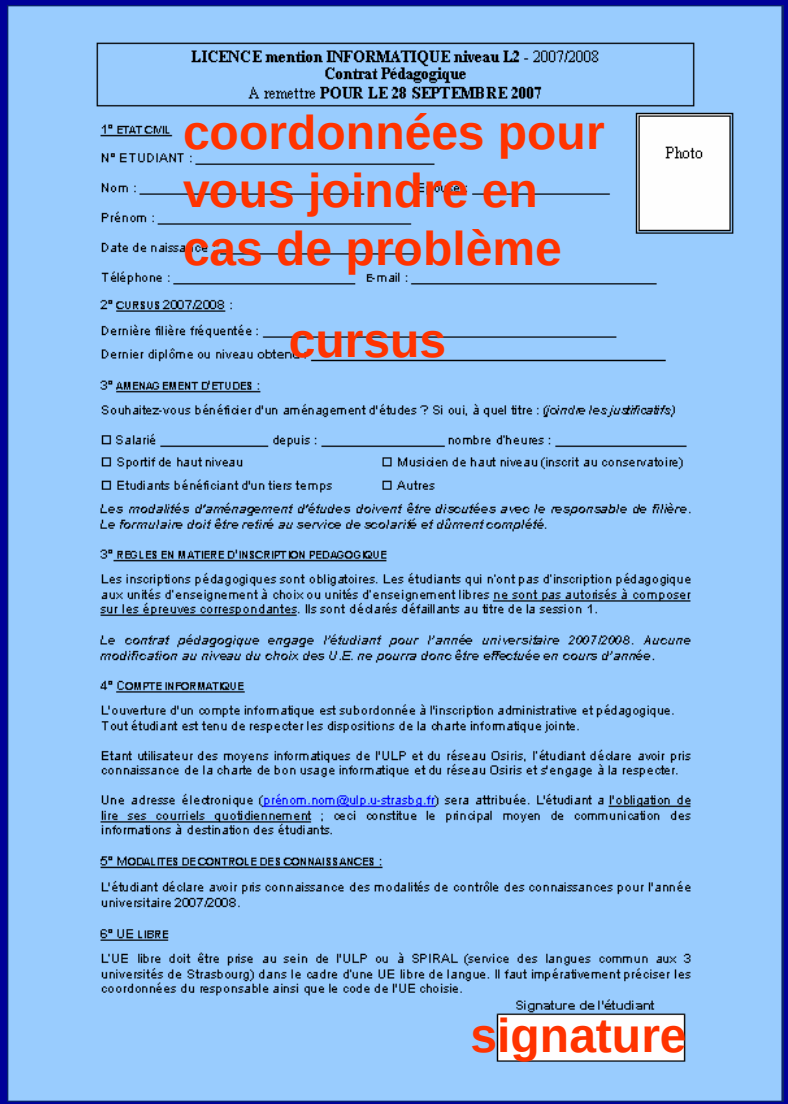

LICENCE mention INFORMATIQUE niveau L2 - 2007/2008
Contrat Pédagogique
A remettre **POUR LE 28 SEPTEMBRE 2007**

Photo

1° ETAT CIVIL **coordonnées pour vous joindre en cas de problème**

N° ETUDIANT : _____

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

2° CURSUS 2007/2008 :

Dernière filière fréquentée : _____ **cursus**

Dernier diplôme ou niveau obtenu : _____

3° AMENAGEMENT D'ETUDES :

Souhaitez-vous bénéficier d'un aménagement d'études ? Si oui, à quel titre : *(joindre les justificatifs)*

☐ Salarié _____ depuis : _____ nombre d'heures : _____

☐ Sportif de haut niveau ☐ Musicien de haut niveau (inscrit au conservatoire)

☐ Etudiants bénéficiant d'un tiers temps ☐ Autres

Les modalités d'aménagement d'études doivent être discutées avec le responsable de filière. Le formulaire doit être retiré au service de scolarité et dûment complété.

3° REGLES EN MATIERE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires. Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement à choix ou unités d'enseignement libres ne sont pas autorisés à composer sur les épreuves correspondantes. Ils sont déclarés défaillants au titre de la session 1.

Le contrat pédagogique engage l'étudiant pour l'année universitaire 2007/2008. Aucune modification au niveau du choix des U.E. ne pourra donc être effectuée en cours d'année.

4° COMPTE INFORMATIQUE

L'ouverture d'un compte informatique est subordonnée à l'inscription administrative et pédagogique. Tout étudiant est tenu de respecter les dispositions de la charte informatique jointe.

Etant utilisateur des moyens informatiques de l'ULP et du réseau Osiris, l'étudiant déclare avoir pris connaissance de la charte de bon usage informatique et du réseau Osiris et s'engage à la respecter.

Une adresse électronique (prénom.nom@ulp.u-strasbg.fr) sera attribuée. L'étudiant a l'obligation de lire ses courriels quotidiennement ; ceci constitue le principal moyen de communication des informations à destination des étudiants.

5° MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

L'étudiant déclare avoir pris connaissance des modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2007/2008.

6° UE LIBRE

L'UE libre doit être prise au sein de l'ULP ou à SPIRAL (service des langues commun aux 3 universités de Strasbourg) dans le cadre d'une UE libre de langue. Il faut impérativement préciser les coordonnées du responsable ainsi que le code de l'UE choisie.

Signature de l'étudiant

signature

Contrat Pédagogique

- Engagement de parcours pour la période d'automne 09-10
- Vous inscrit pour les examens

4 fiches :

1. fiche d'identification
   → renseignements généraux

2. fiche « crédits en S3 »
   → étudiants inscrits en S2

3. fiche « inscription en S3 »
   → primo-entrants ou en progression

4. fiche « inscription en S4 »
   → primo-entrants ou en progression

FICHE « CREDITS S3 »

Licence mention INFORMATIQUE L2 - Période d'automne 2009-2010

CREDITS en S3

N° ETUDIANT : _____

NOM : _____ Prénom : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LES UE DU L1 :

UNITES D'ENSEIGNEMENT ACQUISES EN INFORMATIQUE	NOTE	CREDITS ECTS
Algorithmique et programmation 1		6
Algorithmique et programmation 2		6
TOTAL ECTS DES UE SUIVIES EN S2 (NON ACQUISES)		

LISTE DES UE SUIVIES EN CREDITS DU L2 S3 :

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)	INSCRIPTION AUTOMNE 09	UE ACQUISE	CREDITS ECTS
	COCHER LA CASE	NOTE	
Anglais Disciplinaire			3
Projet Professionnel Personnel			3
Logique et programmation logique			6
Structures de Données, Algorithmes 1			6
Programmation fonctionnelle			3
Pratique des systèmes d'exploitation			3
Bases de Données 1			3
Techniques de développement			3
TOTAL ECTS (UE SUIVIES PENDANT CETTE PERIODE)			

Date : _____

Signature de l'étudiant

Date : _____

Signature du responsable de filière

Stella MARC-ZWECKER

FICHE « INSCRIPTION en S3 »

Licence mention INFORMATIQUE L2 - Période d'automne 2009-2010

INSCRIPTION en S3

N° ETUDIANT : _____

NOM : _____ Prénom : _____

NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN S3 (1 si première, 2 si deuxième, etc) : _____

LISTE DES UE SUIVIES EN S3 :

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)	INSCRIPTION AUTOMNE 09	UE ACQUISE (1) Cf. MESURES TRANSITOIRES	CREDITS ECTS
	COCHER LA CASE	NOTE (2)	
Anglais Disciplinaire			3
Projet Professionnel Personnel			3
Logique et programmation logique			6
Structures de données, algorithmes 1			6
Programmation fonctionnelle			3
Pratique des systèmes d'exploitation			3
Bases de données 1			3
Techniques de développement			3
Introduction aux grandes catégories de problèmes (UE facultative)			3
TOTAL ECTS (UE SUIVIES PENDANT CETTE PERIODE)			

LISTE DES UE SUIVIES EN CREDITS DU S4 :

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)	INSCRIPTION AUTOMNE 09	UE ACQUISE	CREDITS ECTS
	COCHER LA CASE	NOTE (2)	
Langues			3
Algèbre linéaire appliquée			3
Graphes et recherche opérationnelle			3
Structures de données, algorithmes 2			6
Programmation orientée objets			3
Programmation système et réseau			3
Architecture des ordinateurs			6
UE option (3) :			3
UE facultative (4) :			3
TOTAL ECTS (UE SUIVIES PENDANT CETTE PERIODE)			

Date : _____

Signature de l'étudiant

Date : _____

Signature du responsable de filière

Stella MARC-ZWECKER

(1) **MESURES TRANSITOIRES entre l'habilitation 2008-2009 et l'habilitation 2009-2010**

Tableaux de correspondance pour les UE acquises :

S3 (ancienne habilitation)		S3 (nouvelle habilitation)
Anglais disciplinaire (3 ECTS)	→	Anglais disciplinaire (3 ECTS)
Culture scientifique (3 ECTS)	→	Projet professionnel (PPP) (3 ECTS)
Logique (6 ECTS)	→	Logique (6 ECTS)
Algo/Prog 1 (9 ECTS)	→	Structures de données, algo 1 (6 ECTS) + Programmation fonctionnelle (3 ECTS)
Programmation fonctionnelle	→	Programmation fonctionnelle (3 ECTS)
Structures de données, algo 1	→	Structures de données, algo 1 (6 ECTS)
Pratique et Adm. Syst. (3 ECTS)	→	Pratique et Adm. Syst. (3 ECTS)
Bases de données 1 (3 ECTS)	→	Bases de données 1 (3 ECTS)
Env. de développement (3 ECTS)	→	Techniques de développement (3 ECTS)

S4 (ancienne habilitation)		S4 (nouvelle habilitation)
Langues (3 ECTS)	→	Langues (3 ECTS)
Graphes et rech. op. (3 ECTS)	→	Graphes et rech. op. (3 ECTS)
Algo/Prog 2 (9 ECTS)	→	Struct. de données, algo 2 (6 ECTS) + Prog. OO (3 ECTS)
Prog. OO	→	Prog. OO (3 ECTS)
Structures de données, algo 2	→	Structures de données, algo 1 (6 ECTS)
Archi syst. et rés (9 ECTS)	→	Prog. Syst. et rés. (3ECTS) + Archi des ordinateurs (6 ECTS)
Prog.Syst. et rés.	→	Prog.Syst. et rés. (3 ECTS)
Archi des ordinateurs	→	Archi des ordinateurs (6 ECTS)
Option libre (3 ECTS)	→	Option libre (3 ECTS)

Si les UE « culture scientifique » (S3) ou APE2 (S4) de l'ancienne habilitation sont acquises, les règles suivantes sont appliquées dans l'ordre :

1. La note de l'UE « Culture scientifique » en S3 (ancienne habilitation) se substitue à la note de l'UE « PPP (Projet Professionnel) » en S3 (nouvelle habilitation)
2. La note de l'UE « APE2 » en S4 (ancienne habilitation) se substitue à la note de l'UE « PPP (Projet Professionnel) » en S3 (nouvelle habilitation) **si l'UE « PPP » n'est pas déjà acquise** (règle 1 ou S3 acquis).
3. Si la note de l'UE « APE2 » en S4 n'a pas pu se substituer à celle de « PPP » alors :
   3.1 . Si l'UE « option libre » est acquise, alors la note de l'UE « APE2 » se substitue à celle de l'UE « algèbre linéaire » en S4 (nouvelle habilitation).
   3.2 . Si l'UE « option libre » n'est pas acquise, alors la note de l'UE « APE2 » se substitue à celle de l'UE « option libre »

	Cocher si l'UE est ACQUISE	Préciser l'UE valorisée à la place
Culture Scientifique		
APE2		

(2) Préciser si l'UE est acquise par mesure transitoire en indiquant (MT) à côté de la note.

(3) Préciser une option parmi les UE suivantes : analyse numérique appliquée, arithmétique et cryptographie, droit, économie et gestion, communication, UE libre (choisie dans une autre filière de l'UdS et soumise à l'accord du responsable de filière)

(4) L'UE facultative (informatique renforcée) se rajoute aux 30 ECTS et doit être choisie parmi les UE suivantes : introduction aux grandes catégories de problèmes, analyse numérique appliquée, arithmétique et cryptographie.
NB : une UE validée en tant qu'UE facultative ne peut en aucun cas se substituer, ni à une UE obligatoire, ni à l'UE option.

UE facultative (S3)

- Possibilité de suivre, en plus des enseignements obligatoires, l'UE suivante (printemps) :
  - Arithmétique et cryptographie
- Cette UE (3 ECTS) se rajoute aux UE du S3, mais ne se substitue à aucune des autres (33 ECTS)
- Elle est valorisée sous forme de bonus :

  → on rajoute à la moyenne générale : **Max(0, (note – 10) /10)**

  → par ex : note=20 => 1 pt de plus, note=11 => 0,1 pt de plus

Statuts Particuliers

- Etudiants salariés (min. 60h/mois)
- Sportifs et musiciens de haut niveau
- Chargé de famille, femme enceinte

  → possibilité d'aménagements pour chaque période indépendamment

  (à redemander au début du printemps si déjà obtenu à l'automne)

  → possibilité de dispenses d'assiduité totale ou par matière

  → possibilité de dispense d'assiduité aux TD/TP et/ou aux contrôles continus

  → contacter la scolarité pour obtenir les formulaires à remplir + la notice explicative

  → contacter chaque enseignant des matières dont une dispense est demandée afin de définir les aménagements du contrôle continu

  → voir modalités de contrôle des connaissances (MCC) sur le site de l'UFR, rubrique « Espace étudiants »

- Etudiants handicapés

  1/3 temps, accompagnement

  → contacter la scolarité

Dispenses d’assiduité et/ou CC

- Demandez le mode d’emploi ("notice") à la scolarité
- Plusieurs fiches à remplir :
  - -des fiches pour chaque matière dont on demande la dispense
  - -une fiche récapitulative

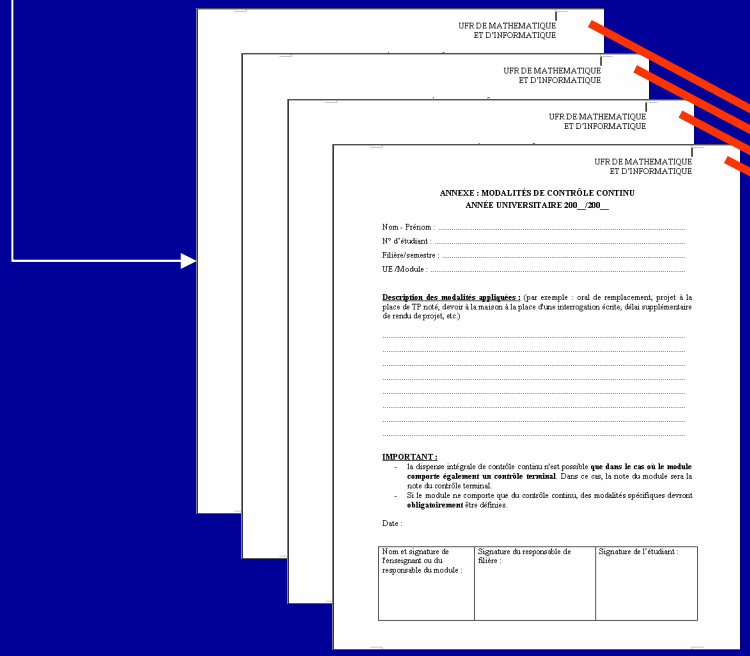
UFR DE MATHEMATIQUE
ET D'INFORMATIQUE

ANNEXE : MODALITÉS DE CONTRÔLE CONTINU
ANNÉE UNIVERSITAIRE 200_/200_

Nom - Prénom : .....
N° d'étudiant : .....
Filière/semestre : .....
UE /Module : .....

Description des modalités appliquées : (par exemple : oral de remplacement, projet à la place de TP noté, devoir à la maison à la place d'une interrogation écrite, délai supplémentaire de rendu de projet, etc.)

IMPORTANT :
- la dispense intégrale de contrôle continu n'est possible **que dans le cas où le module comporte également un contrôle terminal**. Dans ce cas, la note du module sera la note du contrôle terminal.
- Si le module ne comporte que du contrôle continu, des modalités spécifiques devront **obligatoirement** être définies.

Date :

Nom et signature de l'enseignant ou du responsable du module :	Signature du responsable de filière :	Signature de l'étudiant :

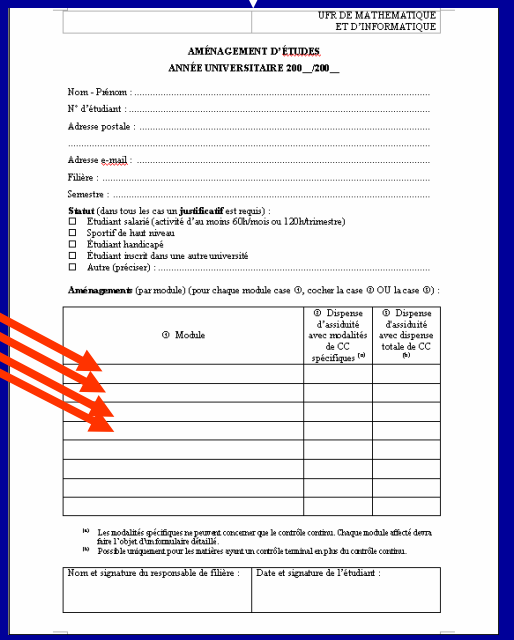
UFR DE MATHEMATIQUE
ET D'INFORMATIQUE

AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES
ANNÉE UNIVERSITAIRE 200_/200_

Nom - Prénom : .....
N° d'étudiant : .....
Adresse postale : .....
.....
Adresse e-mail : .....
Filière : .....
Semestre : .....

Statut (dans tous les cas un **justificatif** est requis) :
☐ Étudiant salarié (activité d'au moins 60h/mois ou 120h/trimestre)
☐ Sportif de haut niveau
☐ Étudiant handicapé
☐ Étudiant inscrit dans une autre université
☐ Autre (préciser) : .....

Aménagement (par module) (pour chaque module case ①, cocher la case ② OU la case ③) :

① Module	② Dispense d'assiduité avec modalités de CC spécifiques [a]	③ Dispense d'assiduité avec dispense totale de CC [b]

[a] Les modalités spécifiques ne peuvent concerner que le contrôle continu. Chaque module affecté devra faire l'objet d'un formulaire détaillé.
[b] Possible uniquement pour les matières ayant un contrôle terminal en plus du contrôle continu.

Nom et signature du responsable de filière :	Date et signature de l'étudiant :

à faire signer par l’enseignant de TD/TP

à faire signer par le responsable de filière

Dispenses d’assiduité et/ou CC

- Les formulaires de demande de dispense sont à rendre à la scolarité remplis, complets et signés dernier délai le :

Vendredi 5 février

→ toute demande de dispense rendue après la date limite sera refusée

→ contactez les enseignants par e-mail pour prendre rendez-vous, si vous ne pouvez pas être présent aux horaires d'enseignement, afin de pouvoir remplir à temps les formulaires

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

- A consulter :
  - dans le livret pédagogique
  - sur le site de l'UFR :

Site internet : http://www-mathinfo.u-strasbg.fr

Rubrique « Espace étudiants »

Emploi du temps S3 (période de printemps)

		Lundi 25/01/201		Mardi 26/01/201		Mercredi 27/01/2		Jeudi 28/01/2010		Vendredi 29/01/2		Samedi 30/01/20	
		TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-
25/01/	08h30					**PSE** Lacreuse Guillaume Petit Amphi de Maths				**PF** Violard Eric Petit Amphi de Maths			
	09h00							**BDD** Petit Amphi de Maths					
	09h30			**L2-I second semestr** Marc-Zwecker Stella									
	10h00												
	10h30												
	11h00												
	11h30												
	12h00												
	12h30												
	13h00												
	13h30												
	14h00												
	14h30									**Cryptographie** Tajine Mohamed C11 MATH			
	15h00												
	15h30												
	16h00					**Anglais disc.** Collet Pierre C11 MATH							
	16h30												
	17h00												
	17h30												
	18h00												
	18h30												
	19h00												
	19h30												
	20h00												
	20h30												
	21h00												
	21h30												

Emploi du temps S3 (période de printemps)

		Lundi 01/02/201		Mardi 02/02/201		Mercredi 03/02/2		Jeudi 04/02/2010		Vendredi 05/02/2		Samedi 06/02/20	
		TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-
01/02/	08h30-			**PPP S3** Ronse Christian Grand Amphi de Math		**PSE** Lacreuse Guillaume Petit Amphi de Maths				**PF** Violard Eric Petit Amphi de Maths			
	09h00-							**BDD** Petit Amphi de Maths					
	09h30-												
	10h00-												
	10h30-			**SDA1** Bechmann Dominique C13 MATH		**PSE** Lacreuse G T02 MATH	**PSE** Benard Em T03 MATH	**BDD** Baegert Claire C4 MATH		**PF** Violard Eric C1 MATH			
	11h00-												
	11h30-												
	12h00-												
	12h30-												
	13h00-												
	13h30-												
	14h00-			**Logique** Narboux Julien Grand Amphi de Math		**Logique** Baegert Claire C11 MATH			**PF+Logiq** Baegert C T02 MATH				
	14h30-									**Cryptographie** Tajine Mohamed C11 MATH			
	15h00-												
	15h30-												
	16h00-					**Anglais disc.** Collet Pierre C11 MATH		**PF+Logiq** Baegert C T02 MATH					
	16h30-												
	17h00-												
	17h30-												
	18h00-												
	18h30-												
	19h00-												
	19h30-												
	20h00-												
	20h30-												
	21h00-												
	21h30-												

Emploi du temps S3 (période de printemps)

		Lundi 15/02/201		Mardi 16/02/201		Mercredi 17/02/2		Jeudi 18/02/2010		Vendredi 19/02/2		Samedi 20/02/20	
		TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-	TP1 S3-	TP2 S3-
15/02/	08h30-	**T.Dev** Frey Gabriel C11 MATH			**SDA1** T02 MATH	**PSE** Lacreuse Guillaume Petit Amphi de Maths				**PF** Violard Eric Petit Amphi de Maths			
	09h00-							**BDD** Petit Amphi de Maths					
	09h30-												
	10h00-												
	10h30-	**T.Dev** Frey Gabr T03 MATH		**SDA1** Bechmann Dominique C13 MATH		**PSE** Lacreuse G T02 MATH	**PSE** Benard Em T03 MATH	**BDD** Baegert Claire C4 MATH		**PF** Violard Eric C1 MATH			
	11h00-												
	11h30-												
	12h00-												
	12h30-												
	13h00-												
	13h30-												
	14h00-	**SDA1** Caldairou T02 MATH	**T.Dev** Frey Gabr T11 MATH	**Logique** Narboux Julien Grand Amphi de Math		**Logique** Baegert Claire C11 MATH		**PF+Logiq** Tajine Moh T02 MATH	**BDD 1S/2** Lebre Sop T11 MATH				
	14h30-									**Cryptographie** Tajine Mohamed C11 MATH			
	15h00-												
	15h30-												
	16h00-	**SDA1** Caldairou Benoît C1 MATH		**PPP** Ronse Christian C1 MATH TD TP1 S3-P, TP2 S		**Anglais disc.** Collet Pierre C11 MATH		**BDD 1S/2** Lebre Sop T11 MATH	**PF+Logiq** Tajine Moh T02 MATH				
	16h30-												
	17h00-												
	17h30-												
	18h00-												
	18h30-												
	19h00-												
	19h30-												
	20h00-												
	20h30-												
	21h00-												
	21h30-												

Planning des cours / TD / TP

- Début des cours magistraux et intégrés :
  - Semaine du 27/1 au 2/2
- Début des TD :
  - A partir du 3/2
- Début des TP :
  - Après les vacances d'hiver
- Consultation sur ADE :
  - Accessible via l'ENT
  - Chaque enseignant est responsable de diffuser ses créneaux de CM, TD ou TP et d'informer des modifications
  - En principe ADE doit être à jour, mais consulter régilèrement mail + panneau affichage

Comptes pour les TP

- Votre compte (pour vous connecter en TP)
  → sera créé dès que vous serez inscrit administrativement et pédagogiquement
- Pour être rajouté dans l'alias l2s3 il faut s'inscrire pédagogiquement
- En attendant, consulter régulièrement le panneau d'affichage (joignables sur turing ???)

E-MAIL

- 1ère connexion via l'ENT (Environnement Numérique de Travail) :

  http://ent.u-strasbg.fr/

  Première connexion : vous munir de votre numéro INE (voir carte d'étudiant)

- Puis lecture des e-mails sur le site :

  http://webmail.u-strasbg.fr

- Assistance, demo, explications : sur le site de l'ENT
- Vous avez un compte même si vous ne suivez pas de matière avec TP (valable aussi pour les L1 en crédit)
- Selon votre cas (inscriptions dans 2 années consécutives), vous pouvez demander à être dans 2 listes de diffusion (ex.: L1 et L2, ou L2 et L3)
- Les e-mails sont le **PRINCIPAL MOYEN DE COMMUNICATION**

  utilisé pour les annonces officielles.
- les annonces de la scolarité sont souvent également affichées sur le tableau, mais les informations venant des enseignants ne le sont pas toujours.

LISEZ QUOTIDIENNEMENT VOS E-MAILS !!!